

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ Ile-de-France

Delphine Bauer

Tribunal de commerce de Créteil : une économie sous le signe de la reprise

DOCTRINE

Page 6

■ Droit fiscal

Jean-Claude Zarka

Quel budget pour la première année du quinquennat Macron ?

JURISPRUDENCE

Page 12

■ Ordres de bourse

Anthony Aranda Vasquez

Affaire Generali : la Cour de cassation précise les caractéristiques de l'obligation (Cass. 2^e civ., 23 nov. 2017)

CULTURE

Page 16

■ Bibliographie

Céline Slobodansky

L'Âge d'or

ACTUALITÉ Ile-de-France



Tribunal de commerce de Créteil : une économie sous le signe de la reprise ^{134e3}

Delphine BAUER

Le 24 janvier dernier, le tribunal de commerce de Créteil clôturait l'année judiciaire 2017 et ouvrait 2018 sur des signes encourageants de reprise économique.

Dans la salle en hémicycle de la cour d'assises de Créteil, les oreilles étaient tendues vers la présidente Brigitte Gambier et la procureure adjointe Amélie Cladière, en ce 24 janvier.

La présidente a dressé le bilan de la vie de son tribunal, qui a connu, en 2017, des changements relativement importants. Tout d'abord, en termes d'effectifs, 12 nouveaux juges ont été installés, qui, comme tous les membres de cette juridiction, consacreront au tribunal une journée complète de présence par semaine pour assurer les audiences et rédigeront leurs décisions sur leur temps de loisir. La présidente a tenu à les remercier d'avoir accepté ces exigences, « ce qui permet aux justiciables de notre ressort de bénéficier d'une justice commerciale peu onéreuse, rapide et de qualité ». « Compte-tenu des

exigences de notre tribunal en matière de probité, d'engagement personnel, d'obligation de formation initiale et continue, le recrutement est difficile », a-t-elle précisé.

Par ailleurs, les changements de textes législatifs qui ont eu lieu en 2016 et 2017 doivent encore être intégrés par les juges, a-t-elle glissé. 2018 sera donc l'occasion de se plonger dans le décryptage de la loi de ratification de l'ordonnance du 10 février 2016 qui a réformé le droit des contrats, le décret d'application du règlement européen relatif aux procédures d'insolvabilité, les perspectives de la directive européenne sur la prévention des difficultés des entreprises, « la difficulté n'est pas tant d'assimiler ces nouveaux textes que d'en faire une bonne application dans le temps », reconnaît Brigitte Gambier.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 3

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34